

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 25/03/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(E) EXPERT(E) EN CHANGEMENT CLIMATIQUE, SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'ELABORATION D'UN PLAN CLIMAT EXCLUSIF POUR UNE REGION PILOTE, ASSORTI D'UN GUIDE METHODOLOGIQUE ET DE BONNES PRATIQUES.

Numéro du projet : CIV 10-00114340 – « NDC SUPPORT PROGRAMME EN COTE D'IVOIRE »

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de trente (30) jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport de formation. Chaque jour compte pour 8 (huit) heures de travail complet.

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **10 Avril 2020 à 13h00**. Les offres comprendront :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Une proposition financière

Les deux offres seront placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgass Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques			Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1			Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques notamment l'atténuation et l'adaptation	20					
1.3	Expertise avérée dans les questions liées à la planification territoriale	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2			Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	15					
Total		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	40					



PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Projet : CIV10-00114340 "NDC Support Programme en Côte d'Ivoire"

Recrutement d'un(e) Consultant(e) international(e) expert(e) en Changement Climatique, spécialiste en développement local pour l'élaboration d'un plan climat exclusif pour une région pilote, assorti d'un guide méthodologique et de bonnes pratiques.

Termes de référence

NB : le style masculin utilisé dans ces termes de référence ne se réfère pas à une sélection masculine, mais plutôt à une simplification de la rédaction de ces termes de référence. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

DESCRIPTION DU PROJET

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la majorité des pays en développement, est très vulnérable aux impacts des changements climatiques. C'est un pays situé dans la zone intertropicale, au bord du golfe de Guinée et couvrant une superficie de 322 462 km². En 2014, la population ivoirienne était de 22 671 331 habitants dont 50,3% en milieu rural. Le taux d'accroissement moyen annuel et le taux d'urbanisation sont respectivement de 2,6% et de 49,7%. La Côte d'Ivoire est exposée à l'érosion côtière au niveau de son littoral. L'extrême Nord qui fait frontière avec le Mali et le Burkina porte déjà les stigmates de la désertification. La couverture forestière du pays est passée de 37% en 1960 à moins de 14% en 2010. Le taux de déforestation moyen est passé de 1,5%/an entre 1900 et 1980 à près de 3,5%/an entre 1980 et 2008. Cette perte de forêt est principalement due à une agriculture extensive pilier de son économie qui contribue à près d'un quart (1/4) au Produit Intérieur Brut (PIB) et emploie les deux tiers (2/3) de la population active. Le pays est premier producteur et exportateur mondial de cacao, représentant près de 40% des revenus d'exportation.

Conformément à l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire a soumis ses Contributions Déterminées au niveau National (NDC), avec des objectifs de réduction des émissions de GES de 28% à l'horizon 2030. Cependant, la mise en œuvre de ses NDC rencontre plusieurs défis majeurs parmi lesquels une absence de cadre de transparence, ainsi que la nécessité d'explorer toutes les options pour rehausser les efforts de réduction dans les futurs NDC, en impliquant davantage le secteur privé. Ces défis sont dus à plusieurs facteurs tels que : (1) la méconnaissance, l'incompréhension et la faible vulgarisation des ambitions de la Côte d'Ivoire sur le climat, (2) l'insuffisance de prise en compte des questions de genre en matière de changement climatique, (3) la faible prise en compte des changements climatiques dans la planification nationale, sectorielle et régionale, et (4) la faible implication du secteur privé.

Pour faire face aux contraintes à la mise en œuvre efficace des NDC, le pays bénéficie de l'appui du NDC Support Programme (NDC-SP) du PNUD à travers le projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire** qui vise à relever les différents défis et obstacles auxquels le pays est confronté, en créant un environnement propice à l'exécution des NDC et à la préparation des futures NDC plus ambitieuses comme l'exige l'Accord de Paris sur le climat. Au terme du projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire**, le pays aura : (i) intégré les changements climatiques dans la planification nationale et sectorielle pour une mise en œuvre optimale des NDC ; (ii) renforcé les capacités techniques des ministères sectoriels et des collectivités territoriales sur la mise en œuvre des NDC ; (iii) évalué l'état de mise en œuvre des NDC afin de rehausser l'ambition des NDC de la Côte d'Ivoire ; (iv) outillé et renforcé l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des NDC ; (v) communiqué autour des activités des NDC pour une meilleure sensibilisation et appropriation du public.

En Côte d'Ivoire, les collectivités territoriales peinent à intégrer les changements climatiques à cause de la complexité de ce fléau mondial et de la faible, voire méconnaissance totale, des options et opportunités d'allier développement et climat. Or La lutte contre le réchauffement climatique est une action concrète qui doit être amorcée à l'échelle territoriale à travers un plan stratégique propre à chaque région. Pour ainsi pallier ce manque il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le recrutement d'un consultant international pour le développement d'un plan climat exclusif pour une région pilote assorti d'un guide méthodologique de bonnes pratiques portant sur l'élaboration d'un plan climat territorial en Côte d'Ivoire. Ce Plan Climat pour cette région pilote sera un modèle à dupliquer auprès des autres.

CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Représentant Résident Adjoint/Programme du PNUD, de la supervision du Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif et du Directeur national du projet en étroite collaboration avec le Coordonnateur national et le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC/MINEDD), le consultant international devra en relation avec le consultant international Socio-économiste et le consultant national :

a) Faire l'étude diagnostic de la région.

Ce diagnostic devra comprendre :

- Une identification des parties prenantes et des acteurs clés locaux impliqués dans l'élaboration et l'opérationnalisation du Plan climat territorial ;
- Une analyse des questions de développement local, des priorités et des politiques existantes au niveau de la région ;
- Une évaluation des conditions socio-économiques actuelles et changeantes ;
- Une analyse de la vulnérabilité courante, des risques, des services énergétiques et des émissions des GES de la région ;
- Une analyse des contraintes et des atouts de la région pour une mise en place d'un plan territorial climatique ;
- Une évaluation des risques climatiques futures, des besoins en capacités d'adaptation et des futures émissions des GES si rien n'est fait.

- b) Elaborer un document stratégique de planification qui appuiera l'outil déjà existant et qui comprendra :
 - La vision, les axes et les objectifs du Plan Climat Territorial ;
 - Un programme d'actions à court, moyen et long terme de réduction des Gaz à effet de Serre (GES) et d'adaptation de la région, permettant de traiter des enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de l'adaptation au changement climatique ;
 - Un cadre de coordination et de partenariat de mise en œuvre des NDC au niveau de la région.
- c) Elaborer le plan de financement, qui doit comprendre :
 - L'évaluation des besoins prioritaires à financer en termes de Changement Climatique de la région ;
 - L'évaluation des options existantes en matière de finance locale, nationale et internationale de la région.
- d) Elaborer un plan de suivi qui doit comprendre :
 - Des mesures d'accompagnement du Plan Climat territorial ;
 - Un mécanisme de suivi et d'évaluation des actions mise en œuvre.
- e) Établir un guide méthodologique et de bonnes pratiques portant sur l'élaboration d'un plan climat territorial en appui à la planification régionale.

RESULTATS ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du consultant :

- a) Le diagnostic de la région est fait ;
- b) Le document stratégique de planification des actions à mettre en œuvre est développé ;
- c) Le plan de financement est établi ;
- d) Le plan de suivi est défini ;
- e) Le guide méthodologique et de bonnes pratiques portant sur l'élaboration d'un plan climat territorial est établi.

METHODOLOGIE

- a) Le consultant international établira un chronogramme de travail validé par l'unité de gestion du projet ;
- b) Le consultant international proposera les termes de références de sa consultation ;
- c) Le consultant international travaillera en étroite collaboration avec le consultant national et le consultant international expert en socio-économie, spécialiste en développement local ;
- d) Le consultant international passera en revue les différents documents de planification de la région ;
- e) Le consultant international consultera l'ensemble des parties prenantes clés de la région ;
- f) Le consultant international rédigera un rapport à l'issue de sa consultation.

PAIEMENTS AU CONSULTANT

LIVRABLES	Montant
Plan de travail validé	20%
Rapport provisoire comprenant le diagnostic de la région, le document stratégique de planification des actions à mettre en œuvre, le plan de financement et le plan de suivi-évaluation	50%
Rapport final après validation et le guide méthodologique et de bonnes pratiques	30%

ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'UGP, le PNCC et le bureau pays PNUD de Côte de d'Ivoire,

DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de trente (30) jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport de formation. Chaque jour compte pour 8 (huit) heures de travail complet.

LIEU D'AFFECTATION

Le consultant sera basé dans son pays de résidence mais sera invité à séjourner en Côte d'Ivoire pour les besoins de la consultation.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Avoir un diplôme minimum d'ingénieur ou de master de niveau minimum BAC+5 en Changement Climatique, en sciences de l'environnement, en planification du développement, en suivi-évaluation ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine des changements climatiques et de la planification du développement local ;
- Avoir une parfaite connaissance des NDC (Contributions Déterminées au Niveau National) et des initiatives en matière de lutte contre les changements climatiques, y compris de la planification nationale et territoriale en Côte d'Ivoire ;
- Avoir une connaissance actualisée sur les questions liées aux négociations sur le climat et à l'Accord de Paris ainsi qu'aux mécanismes connexes à la CCNUCC ;
- Avoir une bonne connaissance ;
- Avoir une capacité d'analyse des données et des informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
- Avoir une bonne capacité d'écrire et de communiquer avec précision et professionnalisme ;
- Avoir une expérience en consultation des parties prenantes.

LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

L'offre financière du consultant doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- Le Curriculum Vitae (CV) ou P11, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email et numéro de téléphone) de 3 références.
- Une brève description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR ;
- La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques notamment l'atténuation et l'adaptation	20					
1.3	Expertise avérée dans les questions liées à la planification territoriale	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	Total	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	40					

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu

PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

L'offre financière du/de la consultant(e) doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance			
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			
III. Voyages dans le cadre de la Consultance (si applicable)			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable